



Etaules

2009

Bulletin Municipal

Oh Suzon ! Oh Suzon
Quand s'ouvre le corsage
De verdure et de fleurs
De tes floraisons sages
De la source Saint Fol
A la Fontaine du chat
Et jusqu'à la Trouvée
Moi j'ai le cœur qui bat.

Quand s'écartent tes bras
De mousse et d'onde claire
Et quand des voix d'oiseaux
Se répondent dans l'air
Egayant Messigny
Etaules et Prenois
De leurs concerts joyeux
Moi, j'ai le cœur qui bat.

Quand je te vois, Suzon
Si fidèle si souple
Faire de nuit et de jour
Autour de nous ta boucle
Veillant sur nos cités
Pasques, Dijon, Darois
Sans jamais te lasser
Moi, j'ai le cœur qui bat

Quand serein je parcours
Ta rive enchanteresse
Et que ton gazouillis
Répond à ma tendresse
Je voudrai me blottir
Dans l'herbe près du Goua
Fleurant bon l'amourette
Et j'ai le cœur qui bat.

Et quand je chercherai
Dénouement prévisible
La paix d'un dernier jour
Dans ton ombre paisible,
La source de la Douy
M'ouvrira grand les bras :
Mon cœur battra pour toi
Une dernière fois.

Refrain :

Oh ! Suzon, Sainte Foy, Jouvence
A tous vos noms moi je dis oui
Ce sont les lieux de mon enfance
Les lieux des songes de mes nuits

SOMMAIRE

Paroles de Pierre VENTURELLI

*** LE MOT DU MAIRE**

*** BUDGET COMMUNAL 2008**

*** REALISATIONS 2008**

Election d'un nouveau Conseil Municipal
L'arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie
Les réalisations 2008

*** PROJETS 2009**

L'entretien du bâti communal
Le projet de mise en place d'un système de covoiturage
Le projet de création d'une carrière à Prenois
Le projet de création de la réserve naturelle régionale du Val Suzon

*** LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ETAULES**

*** ETAULES ET L'INTERCOMMUNALITE**

La vie des écoles
La Communauté de Communes « Forêts, Lavières et Suzon
Le Syndicat d'assainissement de la vallée du Suzon
Le Syndicat d'électrification de Plombières-les-Dijon
Le centre de loisirs d'Hauteville-les-Dijon

*** LA POPULATION D'ETAULES**

*** DES REMERCIEMENTS PERSONNELS**

*** LA VIE ASSOCIATIVE**

Le Comité des fêtes
La section Gymnastique
La section Ateliers
La section Tennis

*** DEVELOPPEMENT DURABLE : LE SAVIEZ-VOUS ?**

*** INFORMATIONS DIVERSES**

Les bus du réseau TRANSCO
A connaître

*** RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Le mot du Maire

« Le mot du Maire » 2007 commençait par :
« Voici la fin du mandat et ! »

Pas de « mot du Maire » en 2008, réglementation oblige, les années d'élections.

Donc le « mot du Maire » 2009 commencera par :
voici un nouveau mandat qui commence et l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année 2009 remplie de bonheur, et surtout de santé, n'est ce pas la santé le bonheur le plus important ?

Ce mandat ne verra pas de gros et grands travaux pour notre village, mais un entretien important de l'ensemble de nos bâtiments et une attention particulière à nos voiries.

Comme je l'avais expliqué dans un précédent bulletin, une réfection totale des rues du village n'est pas envisageable en une seule fois, mais enfouissons d'abord tous nos réseaux, solutionnons le ruissellement de nos eaux pluviales et ensuite nous pourrons lancer la réfection des rues du village les unes après les autres. Et pour ne pas commencer un mandat avec une « langue de bois » il faut bien avouer que la réalisation des 6 lignes ci-dessus, devrait prendre au moins deux mandats (12 ans), voire trois.

Je voudrais également remercier très chaleureusement les habitants du village qui contribuent à organiser « notre » marché de Noël et qui décoorent leurs maisons ce jour là, mais également toutes celles et ceux qui oeuvrent pour l'associatif d'Etaules, la gym, le tennis, les ateliers, les feux de la St Jean....., car c'est bien dans l'associatif que la cohésion d'un village peut se faire.

Notre bibliothèque, tenue et gérée par Françoise aidée par Agnès, et bien évidemment bénévolement et ceci les mercredi et samedi de l'année. Encore merci pour cet engagement.

Je vous présente à nouveau tous mes vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année

Jean Paul Sordel

BUDGET 2008

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Eau et assainissement (pour les bâtiments communaux)	1 800 €
Electricité (pour les bâtiments communaux)	8 200 €
Fuel domestique (pour les bâtiments communaux)	4 000 €
Carburant (tracteur et tondeuse)	1 500 €
Divers petits équipements	1 500 €
Fournitures de voirie (fleurs, désherbant etc...)	1 500 €
Fournitures administratives (ramette, classeurs, stylo etc..)	700 €
Bibliothèque (livres)	1 000 €
Entretien voies et réseaux :	
maintenance éclairage public	850 €
déneigement village, convention SARL les Quetelos	1 500 €
point à temps, réfection voirie annuelle	2 900 €
Maintenance (logiciels, chauffage, cloches, chaudière, etc..)	1 390 €
Assurance commune	2 600 €
Honoraires (géomètre)	590 €
Fêtes et cérémonies (gerbes 8 mai et 11 novembre, vins d'honneur)	850 €
Frais de télécommunication (téléphone, internet, etc...)	1 150 €
Frais de personnel (Salaire et cotisations salariés communaux)	38 500 €
Indemnités élus	10 000 €
Service incendie (Cotisation au service du SDIS, pompiers de Dijon)	4 300 €
Cotisations aux divers syndicats intercommunaux:	
Ecole primaire	12 600 €
Ecole maternelle	15 700 €
Secrétariat Mme Dessolin (6 mois)	6 900 €
Intérêts d'emprunts (appartements)	3 170 €

Il s'agit d'un descriptif des principales dépenses de fonctionnement s'élevant à 123 200 €, sur un total de dépenses effectivement réalisées en 2008 de 132 647 €.

BUDGET 2008

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonds de compensation TVA (retour de TVA sur les investissements 2006)	9 900 €
Taxe locale d'équipement (taxe perçue sur toutes les constructions neuves)	3 980 €
Subvention Conseil Général (chemin du Roy Jeannot)	3 800 €
Location chasse communale	2 200 €
Contributions directes (impôts communaux)	85 800 €
Droits de mutation (taxes perçues sur les ventes immobilières)	7 200 €
DGF (dotation de l'état pour le fonctionnement de la commune)	33 600 €
DSR (dotation de solidarité rurale)	3 900 €
Dotations élus locaux (versée par l'état)	2 700 €
Revenus des immeubles (appartements, salle polyvalente, gîte)	19 000 €

Il s'agit d'un descriptif des principales recettes de fonctionnement s'élevant à 162 180 €, sur un total de recettes effectives en 2008 de 159 546 €.

Voici les chiffres les plus importants de notre budget
en section de fonctionnement.

Je reste à la disposition de tous pour d'éventuelles questions

Définitions :

Fonctionnement : dépenses obligatoires et nécessaires au fonctionnement de notre village.

Investissement : dépenses qui augmentent le patrimoine communal (nouvel appartement, nouveau tracteur, etc..)

Jean-Paul SORDEL

REALISATIONS 2008 ET PROJETS 2009

Une nouvelle équipe municipale depuis mars 2008

Vous avez élu un nouveau Conseil Municipal en mars 2008, et vous retrouverez ci-dessous le détail des responsabilités incombant à chacun de ses membres :

Jean Paul SORDEL : Maire

Compétences communales :

Président de la commission communale du budget

Président de la commission communale d'appel d'offres

Membre du CCAS de la commune

Aménagement foncier pour la commune

Entretien des voiries communales

Commission de révision des listes électorales avec Jean Philippe ESTIVALET et Roger LALEVE

Compétences intercommunales :

Membre du bureau de la communauté de communes « Forêt, Lavières et Suzon »

Délégué titulaire de la communauté de communes « Forêt, Lavières et Suzon »

Délégué titulaire des syndicats scolaires du plateau de Darois (primaire et maternelle)

Anne BUREAU : Maire Adjointe

Compétences communales :

Remplace et représente la Commune lors des absences du Maire

Présidente de la commission d'urbanisme

Membre du CCAS de la commune

Membre de la commission budget

Entretien des bâtiments communaux avec Bertrand Courbet

Gestion de l'employé municipal

Compétences intercommunales :

Déléguée suppléante à la communauté de communes « Forêt, Lavières et Suzon »

Déléguée suppléante aux syndicats scolaires du plateau de Darois

Christelle HAAG : Maire Adjointe

Compétences communales :

Remplace et représente la Commune lors des absences du Maire.

Présidente du CCAS de la commune

Membre de la commission d'urbanisme

Membre de la commission budget

Elaboration du bulletin municipal

Compétences intercommunales :

Déléguée titulaire au syndicat d'assainissement de la vallée du Suzon

Déléguée titulaire au syndicat d'électrification de Plombières les Dijon

Laurence BORDY : Conseillère municipale

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission d'appel d'offres

Responsables des affaires sociales

Compétences intercommunales :

Déléguée titulaire au syndicat de l'école primaire

Déléguée titulaire au syndicat de l'école maternelle

Monique BOUZEGAOU : Conseillère municipale

Compétences communales :

Membre de la commission d'urbanisme

Membre de la commission budget

Membre du CCAS de la commune

Assistance à Madame Lagrèze (logistique, gestion des achats, ...)

Compétences intercommunales :

Déléguée titulaire au syndicat de protection et de sauvegarde du Val Suzon

Déléguée suppléante aux syndicats scolaires du plateau de Darois

Déléguée suppléante à la communauté de communes « Forêt, Lavières et Suzon »

Bertrand COURBET : Conseiller municipal

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission d'appel d'offres

Entretien des bâtiments communaux avec Anne Bureau

Tous dossiers relatifs à l'éclairage municipal en relation avec les titulaires du syndicat d'électrification

Compétences intercommunales :

Délégué titulaire de la communauté de communes « Forêt, Lavières et Suzon »

Délégué titulaire au syndicat des eaux de Darois

Délégué suppléant au syndicat d'électrification de Plombières les Dijon

Jean René ESTIVALET : Conseiller municipal

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission d'appel d'offres

Responsable du déneigement et du salage de la voirie communale

Compétences intercommunales :

Délégué titulaire au syndicat d'assainissement de la vallée du Suzon

Jean François GUEPET : Conseiller municipal

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission communale d'appel d'offres

Toutes affaires juridiques et transactions notariales concernant la commune

Lionel HERRERO : Conseiller municipal

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission d'appel d'offres

Tous dossiers relatifs à l'enfouissement des réseaux en relation avec les titulaires du syndicat d'électrification

Compétences intercommunales :

Délégué titulaire au syndicat d'électrification de Plombières les Dijon

Françoise LANIER : Conseillère municipale

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission d'urbanisme

Membre du CCAS de la commune

Organisation des vins d'honneur et cérémonies de la commune

Compétences intercommunales :

Déléguée suppléante au syndicat d'assainissement de la vallée du Suzon

Déléguée titulaire au syndicat des eaux de Darois

Jean Yves ROUVEYROL :

Compétences communales :

Membre de la commission budget

Membre de la commission d'appel d'offres

Gestion du chauffage du bâtiment communal (mairie et appartements), gestion du circuit d'eau du terrain de sport

Compétences intercommunales :

Délégué titulaire au syndicat de protection et de sauvegarde du Val Suzon

Une nouvelle secrétaire de mairie depuis juin 2008

Le secrétariat de la mairie est assuré depuis juin 2008 par Madame Monique NOIROT.

Madame NOIROT est présente à la Mairie d'Etaules les mardis et jeudis après-midi, mais compte tenu des nombreuses charges administratives à gérer, le secrétariat de la mairie est ouvert au public les jeudis de 16 h à 19 h seulement, sauf cas exceptionnel et urgent.

Les réalisations 2008

Lors du premier conseil municipal du nouveau mandat en mars 2008, il a été décidé que pour les 6 prochaines années, nous n'investirons pas dans de gros travaux, mais l'axe de nos efforts se portera sur l'entretien de notre patrimoine bâti.

- La programmation du remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres de notre salle polyvalente est lancée, et une demande de subvention a été sollicitée auprès de notre député.
Coût de l'opération 7 500 € HT (subvention du député 50%).
L'opération sera réalisée et payée en 2009.
- Les murs en pierre sèche qui jouxtent l'ensemble polyvalent menaçant de s'écrouler, sont, en partie, en cours de restauration.
Coût de l'opération 6 500€ HT
- Le chemin du « Roy Jeannot » qui dessert la maison forestière et le centre social de la Caisse d'Allocation Familiale était fortement dégradé, et le Conseil Municipal a décidé de le refaire : reprofilage, et goudronnage en bi-couches sur 550 m de long et 4 m de largeur.
Coût de l'opération 13 500 €. Subvention du Conseil Général 50%.

PROJETS 2009

L'entretien du bâti communal

- Pour l'instant le remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres de la salle des fêtes est lancé.
- Une remise aux normes de l'installation électrique de la salle polyvalente est également prévue ainsi que le changement de plusieurs convecteurs électriques devenus obsolètes avec l'âge.

Comment se réalise un projet communal :

- Le conseil municipal décide, accepte et vote le projet
- Le projet décidé, des devis (3) sont demandés auprès des entreprises et les dossiers de subventions sont transmis aux organismes appropriés (Ministère de l'intérieur, Conseil Général, Conseil régional, etc...)
- Les travaux ne peuvent légalement commencer qu'à l'obtention officielle des décisions d'attribution de subventions.
- Fin de réalisation du projet. Il s'est écoulé entre 1 an et 2 ans entre le début du projet et la livraison des travaux.

Le projet de mise en place d'un système de covoiturage

La municipalité envisage d'engager une réflexion sur la mise en place d'un système de covoiturage pour faciliter les déplacements, notamment des personnes sans véhicule, mais pas exclusivement.

Un questionnaire sera élaboré et distribué afin de recenser les attentes et besoins des habitants, ainsi que les offres de mutualisation des trajets.

Le projet de création de la Réserve Naturelle Régionale du Val Suzon

Dans le cadre de sa politique de protection de la biodiversité, le Conseil régional de Bourgogne a engagé une réflexion sur la création d'une réserve naturelle régionale dans le val Suzon en raison de la richesse écologique du site (habitats, flore, faune, eau et archéologie). Il s'agit d'une démarche expérimentale qui s'appuie sur des propriétaires volontaires.

L'objectif du projet de réserve est double : préserver le patrimoine naturel remarquable à long terme et mettre en place une gestion concertée et locale et une sensibilisation à la protection de la biodiversité.

Les activités économiques et de loisirs qui s'y exercent actuellement seront maintenus.

La municipalité a émis un accord de principe sur le projet, et demandé des précisions sur le contenu des opérations qui seront engagées et leur financement.

Phasage :

- consultation auprès du grand public menée par le Conseil régional en 2009
- restitution du diagnostic partagé : septembre 2009
- validation des enjeux et des objectifs : fin 2009

Suite du projet de création d'une carrière à Prenoix

L'enquête publique s'est achevée fin 2008, mais le Commissaire Enquêteur a demandé un complément d'information au pétitionnaire.

La décision préfectorale devrait être arrêtée en juin 2009.

A noter :

Les dates de ramassage des objets encombrants en 2009

Lundi 12 janvier

Jeudi 12 février

Lundi 16 mars

Mardi 14 avril

Jeudi 14 mai

Lundi 15 juin

Mercredi 15 juillet

Lundi 17 août

Lundi 14 septembre

Mercredi 14 octobre

Lundi 16 novembre

Vendredi 11 décembre

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour favoriser l'intervention des communes en matière d'aide et d'action sociales, la Loi du 6 février 1986 a mis à la disposition des communes un outil social. Il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale dont l'institution est rendue obligatoire dans chaque commune. Le C.C.A.S est l'observateur privilégié des besoins sociaux de la population

Le CCAS exerce trois fonctions :

- **Établissement des dossiers d'aide sociale et d'aide médicale.**
A l'occasion de toute demande d'aide sociale ou d'aide médicale, le CCAS procède aux enquêtes sociales en vue d'établir ou de compléter le dossier d'admission. L'établissement du dossier et sa transmission à l'autorité compétente constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

- **Mise en œuvre d'une action sociale générale.**

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il peut intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature.

- **Coordination.**

Dans le domaine de l'action sociale générale, le CCAS mène ses interventions en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés de caractère social. Il peut mettre en œuvre, à cette occasion, des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

Au-delà d'actions individuelles engagées pour répondre à des demandes spécifiques et ponctuelles, le CCAS d'Etaules organise chaque année le repas des aînés de la commune : les habitants âgés d'au-moins 65 ans sont invités à un déjeuner convivial dans un restaurant. Le coût de leur repas est pris sur le budget du CCAS.

Les conjoint(e)s de moins de 65 ans et les élus municipaux participent aussi au repas, à leurs propres frais.

Le projet de mise en place d'un système de covoiturage s'inscrit dans les missions du CCAS.

Jean-Paul et Christelle

ETAULES ET L'INTERCOMMUNALITE

LA VIE DES ECOLES

Projets pédagogiques de l'école élémentaire du Plateau de Darois, année scolaire 2008/2009 : site internet : www.ecole-darois.fr

Effectifs de l'école : 83 élèves inscrits répartis en 4 classes

Madame WASIK Yvette	14 CP	8 CE1
Madame LE BAUT Anne-Lise	13 CE1	8 CE2
Mesdames MICHEL Sophie et BIDAULT Karine (complément de mi-temps)	6 CE2	15 CM1
Monsieur PONT Jean-Christophe (Directeur)	19 CM2	

Répartitions par commune :

Darois : 20 élèves

Etaules : 13 élèves

Prenois : 34 élèves

Val Suzon : 16 élèves

Projet d'école :

« Construire une école du respect et de la réussite, ouverte sur le monde »

Objectifs prioritaires retenus en faveur de la réussite scolaire :	Pilier(s) de référence du socle commun de connaissances et de compétences :
N°1 : Apprendre à vivre ensemble, à respecter son environnement.	Piliers n°6 et n°3
N°2 : Ouvrir l'école sur le monde par l'intermédiaire des TICE.	Piliers n°1 et 4
N°3 : Exploiter la BCD pour mieux lire, dire, écrire.	Pilier n°1

Les principales actions envisagées pour l'année 2009

- Mettre en place des règles de vie connues de tous les enfants parce qu'élaborées avec eux et apprendre à les respecter.
- Instaurer le vouvoiement entre élèves et adultes (barrière nécessaire au respect).
- Assurer le soin d'un animal (élevage de phasmes) → notion de cycle de vie.
- Elaboration d'un cédérom sur le thème du réchauffement climatique.
- Collecte de bouchons plastiques pour aider les handicapés.
- Concevoir des textes pour enrichir le site de l'école (reportages, jeux, critiques littéraires, cinéma, comptes-rendus de visites)

- Mise à la disposition des élèves de l'espace bibliothèque durant le temps périscolaire (moments calmes)

Projet 1000 visioconférences

Pour soutenir et de développer l'apprentissage des langues étrangères dès l'école primaire, le ministre de l'Education nationale Xavier DARCOS a lancé en 2007 le plan "1000 visioconférences". Ce projet vise à favoriser l'apprentissage des langues et à permettre aux élèves de dialoguer en visioconférence avec des interlocuteurs natifs (enseignants, élèves de classe jumelée).

La candidature de l'école du plateau de Darois à ce projet auprès de l'Education Nationale a été retenue. Les classes de CM₁ et de CM₂ pourront donc correspondre avec une classe de 31 élèves située à ROYDON (Royaume-Uni). Le matériel nécessaire aux échanges sera installé courant février à l'école et les échanges débuteront en mars 2009.

Projet TBI

Le TBI (Tableau blanc interactif) est un outil de visualisation collective qui permet de créer une véritable interactivité entre le maître et les apprenants. L'enseignant agit directement sur le tableau et non plus sur l'écran d'ordinateur. Des sons, des images, des vidéos peuvent être projetés sur l'écran. L'intérêt est de préparer et donner des cours plus interactifs, plus captivants, plus stimulants, qui permettent de retenir plus longtemps l'attention des élèves.

Soucieux d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage et d'accès aux NTIC, le Député, Bernard DEPIERRE a décidé de financer en partenariat avec le syndicat primaire du plateau de Darois, un TBI par école de sa circonscription. Par ailleurs, le Député a offert à l'école de DAROIS 5 ordinateurs qui seront utilisés en complément du TBI.

Le Syndicat pour l'Enseignement Primaire a voté l'achat d'un TBI ActivBoard +2 (Promethean) avec 32 boîtiers de vote. Le TBI devrait être opérationnel à l'école pour la rentrée de septembre 2009 au plus tard.

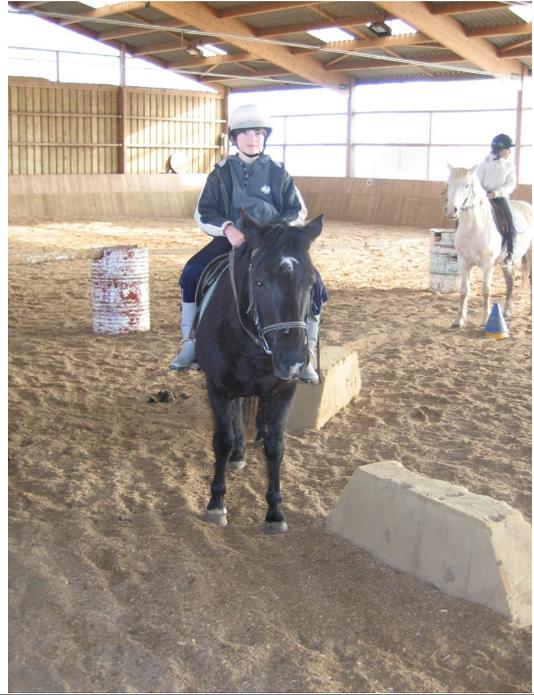
Sorties Scolaires et actions envisagées pour l'année 2008/2009

Préparation à l'A.P.E.R. Epreuve pratique	Jeudi 2 octobre AM pour la classe de CM ₂ - L'Attestation de Première Education à la Route (APER) valide l'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la rue et de la route.
Rencontres sportives	avec les écoles de Daix, Hauteville-les-Dijon, Marsannay-le-Bois et Talant
« L'aile brisée »	Intervention d'un animateur de l'association « L'aile brisée » http://ailebrissee.free.fr/ Pour les élèves de cycle 2. Découvertes autour du thème des oiseaux – Observations.
<i>Visite d'un parc éolien</i>	Projet à l'étude. Visite du parc éolien du pays de St Seine.
Classe découverte	Afin de favoriser les échanges et d'ouvrir les écoles sur le monde extérieur, une classe découverte sera organisée en Auvergne, à MURAT-LE-QUAIRE , pour les élèves de la classe de CM ₂ de l'école de Darois et les élèves de CM ₁ et CM ₂ du R.P.I. de Marsannay le Bois

	- Chaignay, du lundi 22 juin (départ le matin) au samedi 27 juin 2009 (retour dans l'après-midi).
--	--

Bilan de l'année 2007-2008 en images

Classe découverte en mars 2008 à la ferme d'Aulot (21)



Vœux aux enseignants pour 2009. Ils sont toujours très appréciés !

Bonjour maîtresse.

Tu sais entre toutes les maîtresses c'est toi que je préfère. Tu sais je fais cette carte parce que je t'aime. Pour Noël, tu as eu de beaux cadeaux. Papa et maman te souhaitent bonne année 2009. N'oublie pas de répondre.

Meilleurs vœux.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2009 et espère moins de contrôles.



Rencontre avec la patrouille de l'armée de l'air marocaine « La Marche Verte » à Darois

Jean-Christophe PONT

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « FORETS, LAVIERES ET SUZON » EN 2008

Une année de plus pour notre jeune association, qui avance mais timidement, vous avez reçu dernièrement une nouvelle brochure concernant le tri sélectif qui vous expliquait le nouveau mode de fonctionnement de la collecte.

1) En effet le SMOM (**S**yndicat **M**ixte des **O**rdures **M**énagères) qui, est en charge de la collecte et du traitement des ce tri, à décidé de renouveler son parc de camion que vous voyiez tous les mercredis. Or ce type de camion ne se fabrique plus et le SMOM à dû choisir des véhicules à deux compartiments, c'est pourquoi, dorénavant, seule deux caissettes seront ramassées par semaine. La caissette jaune sera collectée toutes les semaines accompagnée soit de la verte soit de la bleue.

2) Un autre projet de mutualisation va voir le jour, c'est une commande de groupement pour l'entretien de l'éclairage public des 5 villages.

3) Un autre projet, qui est plus ambitieux, est de transférer la compétence périscolaire de l'ensemble de nos communes sur l'intercommunalité. Actuellement Prenoix, Darois, Etaules ont déjà délégué la compétence au Syndicat des écoles de Darois, mais le coût est refacturer au prorata du nombre des élèves aux communes concernées. Cela représente un poste budgétaire important pour nos communes. Le principe est relativement simple, la communauté de communes prendrait à sa charge le déficit d'exploitation de nos cantines et garderies scolaires.

Les délégués de la commune d'Etaules à la communauté de communes « Forêts, Lavières et Suzon »

Bertrand COURBET et Jean-Paul SORDEL

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU SUZON EN 2008

Election du nouveau bureau du syndicat

Le 17 avril 2008, les membres du syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du Suzon ont procédé à l'élection du nouveau bureau du syndicat :

Présidente : Madame Patricia GOURMAND, maire d'Asnières-les-Dijon

1^{er} vice-président : Monsieur Jean-Luc COUTURIER, Messigny-et-Vantoux

2^{ème} vice-président : Monsieur Jean-René ESTIVALET, Etaules

Pour rappel : 3 communes composent le syndicat : Asnières-les-Dijon, Etaules et Messigny-et-Vantoux

Contrôle de l'état des réseaux

27 septembre : visite-contrôle du réseau entre Etaules et Messigny-et-Vantoux par les membres du syndicat en présence des techniciens de la Lyonnaise des Eaux.

Courant octobre et novembre : la Lyonnaise des Eaux a procédé à des vérifications de l'état de raccordement des branchements individuels au réseau collectif et les poursuivra au printemps 2009.

Le fonctionnement du réseau est d'un bon niveau qualitatif dans son ensemble.

Installation d'un débitmètre

Suite à la signature, le 6 avril 2007, d'une convention de déversement du réseau du Syndicat intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Suzon dans celui du Syndicat Mixte Dijonnais, il a été prévu l'installation d'équipements de contrôle des volumes et polluants des eaux usées du SIAVS, avant déversement dans le réseau du Syndicat Mixte Dijonnais. Ces équipements (débitmètre, préleveur, armoire électrique, regard) seront installés courant 2009 en amont immédiat du premier raccordement de la commune d'Ahuy. Ils seront alimentés en électricité par des panneaux solaires.

Les délégués de la commune d'Etaules au SIAVS,
Jean-René ESTIVALET et Christelle HAAG

LES REALISATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION ET DE RESEAUX TELEPHONIQUES DE PLOMBIERES-LES-DIJON EN 2008

Election du nouveau bureau du syndicat

Le 16 avril 2008, les membres du syndicat intercommunal d'électrification et de réseaux téléphoniques de Plombières-les-Dijon ont procédé à l'élection du nouveau bureau du syndicat :

Président : Monsieur Jacky FOUILLOT, Plombières-les-Dijon

1^{er} vice-président : Monsieur Reynald BONTEMPS, Sennecey-les-Dijon

2^{ème} vice-président : Monsieur Jean-Pierre PERRON, Fontaine-les-Dijon

3^{ème} vice-président : Monsieur Gérald NICOLAÏ, Couternon

Le suivi des travaux de la commune d'Etaules relève, au niveau du bureau du syndicat, de M. PERRON.

Pour rappel : le syndicat est composé de 37 communes

Programme de travaux 2008 voté pour Etaules

Ils concernent la dissimulation des réseaux rue d'Hauteville et l'installation de points d'éclairages supplémentaires rue Jean Nibet.

Votés en 2008 par le syndicat, ces travaux seront réalisés en 2009.

Les délégués de la commune d'Etaules au SIERT,
Christelle HAAG et Lionel HERRERO

LE CENTRE DE LOISIRS D'HAUTEVILLE-LES-DIJON

La commune d'HAUTEVILLE-LES-DIJON organise un centre de loisirs sans hébergement durant les vacances d'hiver et de printemps, sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant.

Bien que n'appartenant pas à la communauté de communes « Forêts, lavières et Suzon » mais à la communauté d'agglomération du Grand Dijon, la commune d'Hauteville-les-Dijon accepte que ce centre de loisirs reçoive des enfants d'ETAULES, dans la mesure des places disponibles.

Le centre accueille les enfants âgés de 4 ans révolus à 12 ans, et les enfants de 3 ans qui sont scolarisés, de 9h à 17h, avec repas et possibilité de garderie de 7h15 à 9h et de 17h à 18h15.

Un tarif dégressif est appliqué en fonction des revenus des familles et de leur quotient familial.

Les inscriptions sont reçues en mairie d'Hauteville-les-Dijon.

Jean-Paul et Christelle

LA POPULATION LEGALE D'ETAULES

La commune a fait l'objet d'un recensement de sa population en 2006. Les populations légales 2006 entrent en vigueur le 1er janvier 2009 et se substituent à celles issues du recensement de la population de 1999.

Elles seront désormais actualisées chaque année.

Au terme de ce recensement, la population totale de la commune en 2006 est de 259 personnes, contre 266 au recensement de 1999.

Attention : il ne faut pas comparer ces chiffres car le concept de « population totale » de 2006 diffère un peu de celui en vigueur lors du recensement de 1999 : le principal changement concerne les élèves ou étudiants majeurs âgés de 25 ans ou plus ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études : désormais, ils ne sont plus comptés dans la population totale de la commune de leur résidence familiale. En 1999, ils l'étaient.

(Source : INSEE)

Christelle

DES REMERCIEMENTS PERSONNELS

Les enfants et petits enfants de Monsieur André BOUZEGAOU remercient tous ceux qui se sont associés à notre peine par une parole, un envoi de fleurs, un petit mot, une aide immense et chaleureuse pour recevoir les personnes lors du pot d'amitié.

Il y a une chaleur et une convivialité que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Vous êtes un village formidable.
Grand merci à vous tous.

Monique et Julie

2008 marqua également le décès de Christian VERRY, maire d'Etaules durant 3 mandats au cours desquels ont été réalisés entre autres, notre salle polyvalente, le gîte d'étape, et l'engagement des démarches du projet pharaonique de création du tout à l'égout d'Etaules.

Jean-Paul

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES

Les FEUX DE LA SAINT JEAN : le 23 juin

L'édition 2007 fut encore un grand succès pour cette traditionnelle manifestation, toujours autant appréciée de tous pour ses jeux, son barbecue, son bal endiablé, son feu de joie, et son ambiance garantie.

Le MECHOUI : le 13 septembre

Malgré le temps épouvantable de la veille, le méchoui s'est déroulé sous un beau et franc soleil, comme à l'accoutumée, devant la salle de fêtes, et a rassemblé plus de 200 personnes. Retrouvez toutes les photos de cette journée sur le site internet.

HALLOWEEN, le 31 octobre

Grâce à une météo calme pour une fin octobre, cette animation a remporté un très grand succès auprès des plus jeunes cette année encore, et vous êtes toujours nombreux à accueillir les enfants.

Le MARCHE DE NOEL, le 6 décembre

Pour sa treizième édition, le marché de Noël 2008 fut encore un grand succès, malgré une météo peu avantageuse.

Cette année, la recette des brioches a été versée à l'association « Alzheimer France » en Côte d'Or.

Cette réussite est le fruit de votre participation à tous et nous vous en remercions encore vivement. Retrouvez toutes les photos sur le site internet.

La GALETTE, en janvier

La traditionnelle « galette » nous permet de faire le point sur l'année écoulée, et les résultats énumérés ci-dessus nous démontrent tout l'intérêt de poursuivre nos efforts collectifs.

Investissements réalisés en 2008 :

achat de 10 bancs et 20 chaises

acquisition de décoration lumineuses pour les fêtes de fin d'année

DATES A RETENIR POUR 2009 :

20 JUIN : FEUX DE LA SAINT JEAN

5 SEPTEMBRE : MECHOUI

31 OCTOBRE : HALLOWEEN

5 DECEMBRE : MARCHE DE NOEL

(sous réserve de mobilisation suffisante)

Christelle

LA SECTION « GYMNASTIQUE / RENFORCEMENT MUSCULAIRE »



L'activité gymnastique / renforcement musculaire a repris à ETAULES depuis le 17 septembre 2008.

19 personnes, exclusivement des femmes, (et pourtant les messieurs ne sont pas exclus !) participent chaque mercredi, de 19h15 à 20h15, dans la salle des fêtes du village, à des séances sportives, animées par la sympathique et dynamique Juliette MATICHARD.

Outre l'espoir d'obtenir une silhouette de rêve (en admettant qu'il soit possible de l'avoir !...), cette activité est aussi l'occasion de se retrouver sur un temps convivial.

Les personnes non inscrites qui seraient désireuses de se joindre au groupe, sont les bienvenues.

Le coût annuel de l'activité, fixé à 80 €, sera alors réduit du premier trimestre déjà effectué.

Aucun équipement sportif spécifique n'est demandé, à l'exception d'un tapis de sol. Alors, avis aux amateurs !

Bien amicalement à toutes et à tous et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Emmanuelle

LA SECTION « ATELIERS »

Dans une ambiance toujours conviviale et décontractée, les ateliers ont repris sous la responsabilité de Monique BOUZEGAOU, secondée par Brigitte LYON.

- Nouvelle formule : ateliers à la carte sur des thèmes variés, animés par des intervenants différents, ouverts à tout le monde, même en cours d'année (y compris aux personnes débutantes).
Le programme est distribué, dans les boîtes aux lettres, au début de chaque trimestre.
Le tarif varie selon les activités et les intervenants reversent un pourcentage de leurs encaissements à l'association.
Les adhérents n'ont donc plus de cotisation à régler.
Une trentaine de personnes fréquentent actuellement ces ateliers (tous confondus).
A noter : 4 nouvelles inscriptions depuis janvier 2009.
- Rappel du programme de mars :
 - Vendredi 13 mars : peinture sur bois animé par Nathalie URBAIN de 13h30 à 18h30.
Tél : 03 80 57 22 39.
Prix de la séance hors fournitures : 30€
 - Samedi 14 mars : mosaïque de 15h à 18h animé par Laurence BORDY.
Tél : 06 61 02 52 76
Prix de la séance hors fournitures : 10€ pour les habitants d'Etaules
20€ pour les personnes extérieures
 - Jeudi 19 mars : art floral de 19h30 à 22h animé par Nathalie SEJOURNANT.
Composition printanière, branchages, bulbes, fleurs coupées. Inscriptions avant le 11 mars auprès de Brigitte LYON.
Prix de la séance (fournitures et fleurs comprises) 30€
 - Samedi 28 Mars : pochoirs de 15h à 18h animé par Brigitte LYON (sera suivi d'une deuxième séance en avril) réalisation d'une lampe : patine du pied en bois, confection d'un abat-jour en lin avec pochoirs (possibilité de personnaliser avec initiales) ou d'un pêle-mêle (patine du bois, pochoirs, pinces à linge) ou d'une pointe en lin sur support en bois découpé (pochoirs, perles et passementerie)
Inscription avant le 14 mars.
Prix de la séance : 10€ pour les habitants d'Etaules
20€ pour les personnes extérieures
(fournitures entre 10€ et 30€ selon le modèle choisi)
- Au programme pour le trimestre prochain : mosaïque, peinture sur bois, art floral, pochoirs, animaux tissu, peinture sur soie, perles.

Vous êtes tous et toutes les bienvenus et pourquoi pas venir animer un atelier... N'hésitez pas à nous contacter.

Amicalement

Monique : 03 80 35 61 52

Brigitte : 03 80 35 61 75

LA SECTION « TENNIS »

L'école de tennis pour les enfants a rencontré un vif succès : en effet 16 enfants ont participé, séparés en 2 groupes de 8, ce qui reste la capacité maximale.

Dix séances étaient prévues, 9 ont été réalisées.

La reprise de septembre n'a pas eu lieu car une seule séance n'aurait rien apporté.

Les élèves de la prochaine session rattraperont cette séance et la saison débutera vraisemblablement le **7 avril 2009** (si le temps le permet).

Thomas Gevrey, qui assuré l'encadrement et les cours, a noté une forte motivation des enfants, la progression était sensible et certains se sont rapidement détachés.

Bravo à tous !

Toutefois un petit bémol, les plannings de réservation du court, dégradés en permanence, n'ont pu permettre la bonne gestion des réservations.

La fréquentation n'en n'a pas souffert pour autant et chacun a pu s'arranger malgré tout.

Merci à l'avenir de respecter les procédures mises en place.

Salutations sportives

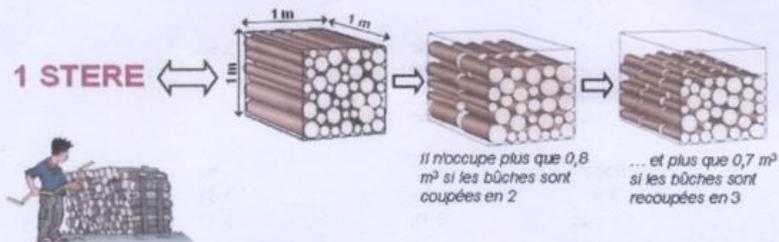
Christine et Bernard

Développement durable : le saviez-vous ?

La masse volumique

La masse volumique est la masse de combustible en kilogramme par unité de volume (m^3) à une température de $15^\circ C$

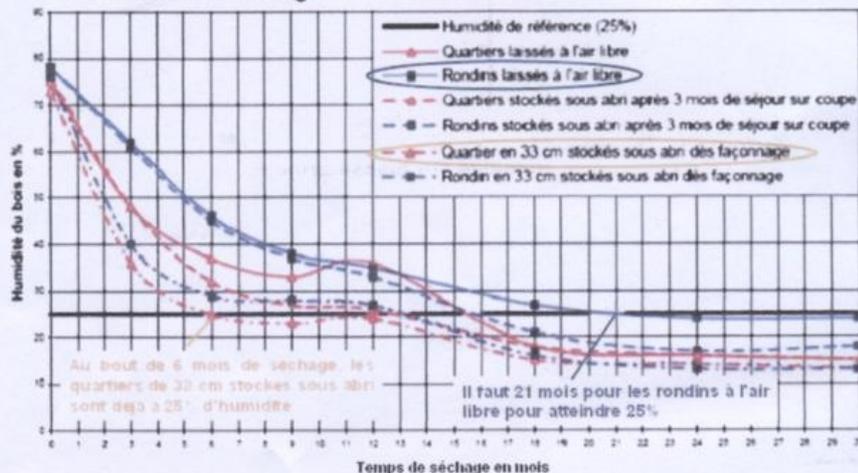
En pratique, l'unité de mesure la plus utilisée est le volume apparent communément appelé le **STERE**. C'est l'équivalent d'un cube de bûches d'1 mètre d'arête.



Valeur massique d'un STERE m^3 de bois en fonction de l'essence avec une hygrométrie d'environ 20 à 25%

Bouleau :	320 à 380 kg/stère m^3 (moyenne 350 kg)	} 400 kg/stère m^3
Hêtre – Frêne :	360 à 420 kg/stère m^3 (moyenne 390 kg)	
Chêne :	380 à 450 kg/stère m^3 (moyenne 415 kg)	
Charme :	420 à 480 kg/stère m^3 (moyenne 450 kg)	
Sapin – Epicéa :	260 à 320 kg/stère m^3 (moyenne 290 kg)	} 310 kg/stère m^3
Pins :	300 à 360 kg/stère m^3 (moyenne 330 kg)	

Evolution de l'humidité en fonction du temps de séchage et des conditions de stockage



Pouvoir calorifique inférieur (PCI) de différentes essences

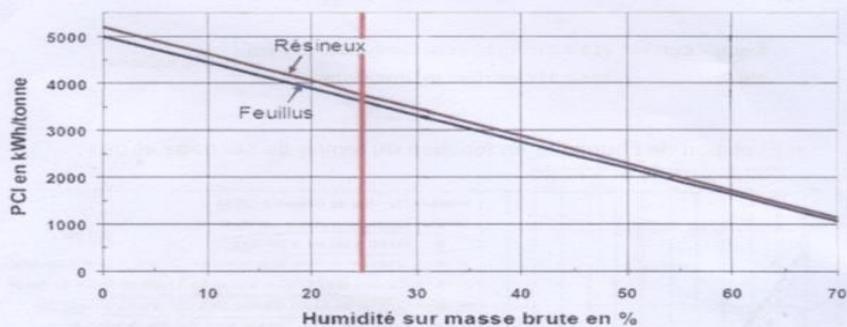
Essences	Etat anhydre H2O = 0% [kWh/kg]		Etat brut H2O = 25% [kWh/kg]	
Chêne	4.93		3.52	
Hêtre	4.87		3.45	
Charme	4.95		3.54	
Bouleau	5.24		3.75	
Aulne	4.99		3.56	
Orme	5.13		3.67	
Erable	4.86		3.47	
Frêne	4.94		3.53	
Peuplier	4.80		3.42	
Châtaigner	5.23		3.74	
Cerisier	4.95		3.51	
Sapin	5.37		3.85	
Pin	5.32		3.81	
Méleze	5.19		3.71	

Calcul PCI d'une essence de bois

$$PCI = \frac{PCI_0 \times (100 - H_{pb})}{100} - 0.006 \times H_{pb}$$

PCI_0 = Pouvoir calorifique à l'état anhydre
 H_{pb} = Hygrométrie mesurée du bois

Variation du pouvoir calorifique inférieur (PCI) en fonction de l'humidité sur brut



INFORMATIONS DIVERSES

LES BUS DU RESEAU TRANSCO :

www.mobigo-bourgogne.com/transco-lignes.htm

UTILE A SAVOIR : les bus TRANSCO sont à la disposition de toute la population.

Les titres de transport permettant aux personnes qui désirent voyager sur le réseau Transco sont disponibles soit auprès du conducteur pour les billets à l'unité soit en gare routière de Dijon.

La commune d'Etaules est desservie par la ligne n° 50 : Dijon / Chatillon sur Seine via Talant. Le service est assuré aux horaires suivants :

Au départ d'Etaules :

	ETAULES MAIRIE	TALANT COLLEGE	TALANT ARANDES	DIJON SQUARE DARCY	DIJON BORDOT	DIJON 30 octobre
Du lundi au samedi	7h12	-	7h31	7h35	7h43	7h50
Du lundi au samedi (1)	7h27	7h45	7h50	7h58		
Du lundi au samedi (2)	8h12		8h31	8h35	8h43	8h50

(1) Vacances scolaires incluses

(2) Période scolaire uniquement et hors vacances

Pour le retour :

	DIJON Colonel GRANC EY	DIJON BORDOT	DIJON SQUARE DARCY	TALANT ARANDES	TALANT COLLEGE	ETAULES
Mercredi (2)			-	-	12h10	12h25
Mercredi et samedi (2)	12h10	12h20	12h30	12h37	-	12h55
L,M,J,V (2)	16h05	16h15	16h25	16h32	16h40	16h55
L,M,J,V (2)	17h10	17h20	17h30	17h37	-	17h55
Du lundi au samedi (1)	18h10	18h20	18h30	18h37	-	18h55

A CONNAÎTRE

POMPIERS : 18

N° d'appel d'urgence européen : 112

GENDARMERIE : tél : 03 80 44 90 31 (Gendarmerie de Messigny et Vantoux)

Secrétariat de Mairie : tél : 03 80 35 60 65

Secrétaire de Mairie : Madame Monique NOIROT

Heures d'ouverture de la Mairie : le jeudi de 14h à 19h

Permanence du Maire : le jeudi de 17h30 à 19h

SOS MEDECINS DIJON :

4 impasse Prosper Gallois – Chenôve : Tél : 03 80 59 80 80

CABINE TELEPHONIQUE : à carte, place de la Marie.

ECOLES

Directeur Ecole Primaire : Monsieur PONT : tél : 03 80 35 62 42

Directrice Ecole Maternelle : Madame LAGUILLAUMIE : tél : 03 80 35 60 60

CANTINE / GARDERIE des écoles : Mme Jocelyne KELLE : 03 80 35 62 20

Cantine : tous les jours d'école sauf le samedi.

Garderie : matin, midi (pour les demi-pensionnaires), et soir.

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE : Mme LARMONIER Nicole

5 rue de l'Abreuvoir - 21121 Etaules – Tél : 03.80.35.68.59

CULTE : Père HOPPENOT, 2, impasse du presbytère, 21380 Messigny et Vantoux (03 80 35 40 04) – mail : leshautsdusuzon@orange.fr

Permanence : le vendredi de 15h à 19h – permanence du secrétariat le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi matin de 14h à 18h

Office : consulter le tableau affiché sur la porte de l'église.

TRI SELECTIF : ramassage tous les mercredis pour les bacs jaunes + bacs bleus les semaines paires ou bacs verts les semaines impaires.

ORDURES MENAGERES : ramassage tous les lundis après-midi.

OBJETS ENCOMBRANTS ramassage mensuel :

Lundi 12 janvier, jeudi 12 février, lundi 16 mars, mardi 14 avril, jeudi 14 mai, lundi 15 juin, mercredi 15 juillet, lundi 17 août, lundi 14 septembre, mercredi 14 octobre, lundi 16 novembre, vendredi 11 décembre

EAU ET ASSAINISSEMENT : Lyonnaise des Eaux, service Gestion Clientèle, 12 Bd. Dr.

Jean Veillet, BP 26629, 21066 Dijon Cedex. Centre relation clientèle : 0 810 374 374. En cas d'urgence 24h/24 : 0 810 874 874

LA POSTE : Fontaine-les-Dijon. Renseignements : 03 80 56 24 50.

Courrier : 03 80 56 26 71.

GAZ : Livraison et installation de bouteilles par un professionnel « sans frais supplémentaires » Pour passer sa commande appeler monsieur Christophe MUTIN au 06.06.66.13.39

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénoms et date de naissance	1 enveloppe timbrée
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms et date de mariage	1 enveloppe timbrée
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer nom, prénoms et date de décès	1 enveloppe timbrée
Casier Judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 Nantes cedex	joindre copie du livret de famille	gratuit
Carte Nationale d'Identité Sécurisée	Mairie	2 photos d'identité extrait d'acte de naissance 1 justificatif de domicile	gratuit
Passeport (valable 10 ans)	Mairie (délai de délivrance : 3 semaines)	Carte d'identité 2 photos récentes livret de famille Extrait d'acte de naissance + 1 justificatif de domicile	Timbre fiscal de 60 € 30€ mineur +15 ans Gratuit – de 15 ans
Validation du Permis de chasser	Fédération départementale de la chasse	Permis de chasse Timbres cynégétiques 1 attestation d'assurance l'autorisation des parents pour les mineurs	A verser au Percepteur en retirant le permis
Légalisation de signature	Mairie	la signature doit être approuvée à la Mairie	gratuit
Autorisation, sortie de territoire	Mairie du domicile ou de résidence	Livret de famille et carte d'identité	gratuit
Certificat d'Hérédité (sommes inférieures à 5336 €)	Mairie du domicile ou de résidence	Livret de famille des héritiers et du défunt	gratuit
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou par l'intermédiaire de la mairie du domicile	Liste des enfants avec leurs date et lieu de naissance	gratuit
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Certificats originaux ou carnet de santé de l'enfant	gratuit
Certificat de résidence	Mairie de résidence	Une déclaration sur l'honneur suffit généralement	gratuit
Certificat de vie commune	Mairie du domicile	Déclaration sur l'honneur Cartes d'identité des intéressés	gratuit
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile	Livret de famille et carte d'identité	gratuit